

Sahara & sea



Jours:	8
Prix:	750 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆☆
Difficulté:	★★★★☆☆
📍 Hors des sentiers battus	📍 Randonnée
📍 Plages et Littoraux	📍 Trekking
📍 Paysages	

Ce circuit nous propose une aventure atypique sur la **Plage Blanche**, une région désertique sauvage se trouvant sur la côte atlantique, entre **Guelmim** et **Tantan**, à environ 6 heures de route au sud d'**Agadir**. Cette partie du territoire marocain offre une combinaison fascinante de plages, falaises, estuaires, gorges, zones désertiques, y compris des dunes, forts français, oasis, villages de pêcheur et nature sauvage.

Jour 1. Taroudant – Afensou



Taroudant 📍
🚗 - ⌚ 45m
Afensou 📍

- Nous arrivons à l'aéroport d'Agadir.
- Selon l'horaire de notre vol, nous pouvons rejoindre, le même jour, Taroudant
- Depuis Taroudant, nous avons besoin de 45 minutes pour aller au village berbère d'**Afensou** où se dresse la montagne Jebel Aoulime faisant jusqu'à 3 500 mètres d'altitude.

On nous accueille dans notre maison d'hôtes : les Terrasses de l'Atlas où nous pouvons profiter du hammam, de la musique locale ainsi que d'un dîner berbère.

🍴 Dîner	Les terrasses de l'Atlas
🏠 Hébergement	Les terrasses de l'Atlas

Jour 2. Activités d'échauffement dans le Haut Atlas



Afensou 📍

- Aujourd'hui, nous nous lançons dans une activité d'échauffement. Pour cela, nous avons à choisir entre la **marche**, la **balade en VTT** à travers la montagne ou encore la **promenade à dos de mulet**.

Nous passons la nuit aux « **Terrasses de l'Atlas** ».

☕ Petit déjeuner	Les terrasses de l'Atlas
🍴 Dîner	Les terrasses de l'Atlas
🏠 Hébergement	Les terrasses de l'Atlas

Jour 3. Afensou - Tiznit - Fort Noun



Afensou 📍
 🚗 - ⌚ 4h
 Tiznit 📍
 🚗 - ⌚ 3h
 Fort Noun 📍

- Nous marchons **sur les pas des Goums**. Ces derniers représentent une armée composée de chefs français et de soldats berbères construisant et occupant les forts de la région.
- Nous sommes ensuite transférés d'**Afensou** à **Tiznit** pour prendre le déjeuner dans un simple restaurant local, dans la médina les murs de la ville (trajet de 4 h).
- Puis nous parcourons la route de **Guelmin** et la piste de montagne dans un 4x4 afin d'atteindre une oasis située le long de Fort Noun, un ancien fort français (trajet de 3 h).
- Camping sauvage près du vieux fort dans l'oasis, sous les palmiers. Nous pouvons y observer des chameaux en train de boire.

☕ Petit déjeuner	Les terrasses de l'Atlas
🏠 Hébergement	Camping

Jour 4. Fort Noun - Estuaire d'Aoreora



Fort Noun 📍
 🚗 - ⌚ 1h
 Aoreora 📍

- Nous commençons la journée par une route d'une heure sur une piste 4x4 et une route dans l'Anti-Atlas afin d'arriver au bout de la **plage blanche**.
- Le matin, nous nous lançons dans une belle promenade sur la plage en parcourant **28 km à pied et en voiture**, entre l'océan et les falaises sableuses devenant progressivement des dunes. Nous avons l'occasion d'observer plusieurs espèces d'oiseaux, surtout si le circuit se déroule entre l'automne et le printemps.
- L'après-midi, nous avons un large choix pour poursuivre la promenade : le long d'une gorge, entre les dunes, sur les falaises, sur la plage jusqu'à un ancien fort français, du côté des cabanes de pêcheurs...

- Nous faisons du camping sauvage dans les **dunes d'Aoreora**.
- Nous nous rendons sur les crêtes des dunes où nous prenons l'apéritif.

Dégustation d'un barbecue de poisson.

Nous pouvons aussi nous offrir des activités de désert.

☕ Petit déjeuner	Camping
🏠 Hébergement	Camping

Jour 5. Cap Aoreora



Aoreora 📍

- Nous continuons la **randonnée sur la plage** tandis que le 4x4 roule sur 12 km de falaise. On se retrouve ensuite au cap sur la falaise, après être passé par les **dunes de barchan** qui sont isolées et en forme de croissant. Il nous est possible de trouver des moules et d'autres fruits de mer.

Nous rencontrons des pêcheurs dans leur camp.

- Dîner avec les pêcheurs et nuit au camp.

☕ Petit déjeuner	Camping
🏠 Hébergement	Camping

Jour 6. Estuaire du Drâa



Aoreora 

Estuaire du Drâa 

- Nous empruntons une piste 4x4 pour admirer l'estuaire du Drâa.
- Nous continuons ensuite par un pique-nique et une promenade sur la plage.
- **Trekking** jusqu'à 15 km selon notre possibilité sur un vaste plateau désertique sauvage, avec des dunes isolées, des chameaux sauvages ainsi que des montagnes sablonneuses permettant de nous arrêter pour faire du camping sauvage.

 Petit déjeuner	Camping
 Déjeuner	Pique-nique préparé par l'équipe
 Hébergement	Camping

Jour 7. Arches de Legzira



Estuaire du Drâa 

Legzira 

- Nous suivons l'ancien fort français **Tafnidilt** avant d'emprunter la route principale qui relie **Tan Tan** à **Sidi Ifni** et la route côtière menant à **Legzira**.
- Nous ne manquons pas de nous promener sur la **plage de Legzira** afin d'admirer des arches naturelles spectaculaires (4 h de trajet avec une option de promenade facile de 2 h pour environ 10 km).
- Hébergement en demi-pension dans un hôtel simple de Legzira qui se situe sur la plage. Certaines chambres sont dotées d'une salle de bains et offrent une vue sur l'océan.

 Petit déjeuner	Camping
 Dîner	Hôtel
 Hébergement	Hôtel

Jour 8. Retour à Taroudant ou à l'aéroport d'Agadir.



Legzira 

Agadir 

- En fonction de l'horaire des vols, une escale de trois heures sur la côte, autour de Mirleft et dans la médina de Tiznit peut être envisagée.

 Petit déjeuner	Hôtel
--	-------

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-4
1045 EUR	885 EUR	750 EUR

Inclus

- Transport d'Afensou à Taroudant / Agadir au début ou à la fin du voyage;
- Hébergement à Afensou, à Legzira;
- Location de matériel de camping complet, y compris sacs de couchage et draps;
- Pension complète comprenant boissons non alcoolisées et collations (bières et vins disponibles sur demande);
- Préparation des repas, des conseils et des activités tels que décrits sans aucun autre client tiers (sauf convention contraire).

Non inclus

- Vols internationaux

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.